

**N°39 - Autorisation donnée à
Monsieur le Maire de
dispenser de rapporter
main-levée d'une inscription
hypothécaire, dans le cadre
de la régularisation d'une
cession gratuite (Font de
Garach) - Délibération
complétant la délibération du
16 octobre 2008**

Rapporteur M. Peltier

M. PELTIER : Par délibération du 16 octobre 2008, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à régulariser une cession gratuite de terrain relative au permis de construire délivré le 26 juin 1997 à la SC GROSSO. Dans le cadre de la préparation de l'acte notarié, l'état hypothécaire ayant révélé une inscription sur cette propriété, il convient de compléter ladite délibération en dispensant la SC GROSSO d'en rapporter mainlevée.